

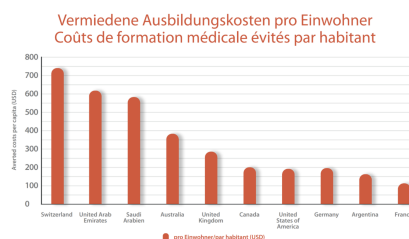


Programme d'allègement 27 – Places dans les études de médecine : la moitié est sauvée

Avec le message du SEFRI (Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation) pour les années 2025 à 2028, le Parlement a également adopté fin 2024 un crédit de 25 millions de francs destiné à soutenir la création de nouvelles places supplémentaires dans les études de médecine.

La joie n'a pas duré longtemps : quelques mois plus tard seulement, le Département des finances a déposé une demande de suppression de cette contribution dans le cadre du message sur le programme d'allègement 27.

La réaction de tous les milieux qui s'interrogent sur l'avenir des soins de santé dans ce pays a été claire : c'est un mauvais signal et une telle « mesure d'économie » nous coûtera bientôt cher.



Certaines parties du Parlement l'ont reconnu et se sont donc prononcées contre cette mesure de suppression. Malheureusement, les deux commissions financières n'ont pas été très réceptives – les majorités ferment tout simplement les yeux sur la réalité. La **pénurie de médecins de famille et de**

pédiatres est imminente, et chaque nouvelle année universitaire sans places supplémentaires en médecine met en péril le système de santé ! C'est pourquoi mfe s'est une nouvelle fois engagé avec véhémence en faveur du maintien de ces fonds lors de la session de printemps.

Et voilà qu'avec deux motions individuelles, 12 des 25 millions de francs d'aides à l'investissement ont pu être sauvés les 4 (Wyss, CN) et 9 mars (Chassot, CE). Nous sommes reconnaissants de ce soutien et avons très

bien collaboré avec la FMH dans ce domaine. Nous espérons maintenant que cela portera ses fruits et que davantage de places d'études seront créées, de préférence pour la relève dans le domaine des soins médicaux de base !

Reto Wiesli